



ADMINISTRATION COMMUNALE DE VIELSALM
Rue de l'Hôtel de Ville, 5 6690 VIELSALM

Modification du programme de gestion durable de l'azote en agriculture.

Avis d'enquête publique.

**En vertu des dispositions du livre 1^{er} du Code de l'Environnement
(Catégorie A.2)**

Auteur du Programme : le Gouvernement wallon

Durée de l'enquête : du 6 novembre au 20 décembre 2013

Le dossier est consultable à l'Administration communale aux jours et heures habituels d'ouverture. Par ailleurs, une permanence particulière sera organisée par votre commune le samedi matin de 9 heures à 12 heures. Dans ce cas, rendez-vous devra être pris auprès d'une personne de contact.

Personnes de contact dans votre commune	Numéros de téléphone
Monsieur Jean-François Pirotte, Service communal de l'Environnement	080/29.28.13
Monsieur Philippe Maréchal, Service communal de l'Urbanisme	080/29.28.17

Les observations écrites peuvent être envoyées jusqu'au 20 décembre à l'Administration communale, rue de l'Hôtel de Ville, 5 à 6690 VIELSALM.

Une séance de clôture sera organisée le 20 décembre 2013 de 11h à 11h30 à l'Administration communale.

Nature de la décision à intervenir : adoption du programme.

Autorité compétente : le Gouvernement wallon.

Le rapport d'Evaluation Stratégique Environnementale réalisé sur le sujet est consultable à l'Administration communale.

Fait à Vielsalm, le 29 octobre 2013.

Pour le Collège communal,

La Directrice générale,

(s) Anne-Catherine PAQUAY

Le Bourgmestre,

(s) Elie DEBLIRE